



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75 001 PARIS
tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
www.snpespjj-fsu.org snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

Loi travail : Exigeons le retrait !

28 avril en grève, 1er mai dans la rue !!!

Depuis le 9 mars, la mobilisation contre le projet de loi « travail » perdure et ne faiblit pas. Ce mouvement est soutenu par une majorité de l'opinion publique.

Sous la pression des syndicats, des organisations de jeunesse, le gouvernement a été contraint d'apporter des modifications à son texte. Pour autant, ces évolutions ne remettent pas en cause la philosophie du projet qui privilégie les entreprises au détriment des droits des salarié-es en renforçant la flexibilité et la précarité.

Cette forte mobilisation de la jeunesse contre la « loi travail » a aussi poussé le gouvernement à annoncer, le 11 avril dernier, la mise en place de mesures en faveur des jeunes (aide à la recherche du premier emploi, amélioration de la rémunération des apprenti-es, revalorisation des bourses...).

Alors que le candidat Hollande avait fait de la jeunesse sa priorité lors de la campagne de 2012, rien n'aurait été obtenu sans ce rapport de force.

Avec ces annonces, le gouvernement compte diviser le mouvement de protestation et démobiliser la jeunesse. Après la politique de la matraque, le premier ministre tente d'amadouer la contestation.

De son côté, le MEDEF, toujours à la manœuvre, a posé un ultimatum au gouvernement, menaçant de quitter les négociations sur l'assurance chômage si le texte n'est pas rétabli dans sa forme initiale la plus dure. **La stratégie gouvernementale est un échec, le patronat n'aura de cesse de vouloir la peau du code du travail !!!!**

Salarié-es, fonctionnaires, lycéen-nes et étudiant-es ont bien compris la dangerosité du projet, les mobilisations des 9, 31 mars et 9 avril ont montré la forte opposition qui existe dans le pays.

Partout des citoyen-nes dans le cadre des « Nuits debout » se rencontrent et débattent, font des liens entre remise en cause des droits des salarié-es, toute puissance des milieux financiers, répression policière, situations déplorables des populations les plus fragilisées.

La loi El Khomeri est le symbole d'une attaque qui, au-delà du code du travail, dessine les contours d'une société ultra libérale.

Dans ce contexte, la fonction publique ne sera pas épargnée. Les propositions faites sur l'extension du temps de travail, la banalisation des astreintes, la limitation du champ de la médecine de prévention ne sont que des exemples qui seront facilement transposables aux fonctionnaires, et à terme, aboutiront à une remise en cause de leurs statuts.

Citoyen-nes, parents, professionnel-les PJJ auprès des jeunes les plus fragilisés, nous sommes touchés à plusieurs titres ; c'est pourquoi **nous avons toute notre place dans ce mouvement social.**

Il faut amplifier la mobilisation pour exiger le retrait pur et simple du projet de loi travail, et obtenir de nouveaux droits pour les salarié-es.

Il est aujourd'hui indispensable que l'ensemble du mouvement social converge !

Le SNPES-PJJ/FSU s'associe aux organisations syndicales (FSU, CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) qui appellent l'ensemble des salarié-es du privé et du public, sans emploi, étudiant-es, lycéen-nes, retraité-es à se mobiliser à nouveau par la grève et à participer massivement aux manifestations le 28 avril prochain et aux assemblées générales.

Dès à présent, Le SNPES-PJJ/FSU appelle l'ensemble des collègues à rejoindre les cortèges qui défilent le 1er mai, pour donner à cette journée de solidarité internationale, un caractère particulier en pleine mobilisation contre le projet de loi Travail.

Paris, le 20 avril 2016

